

Verdun-sur-le-Doubs " Le Petit Chauvort " (Saône-et-Loire) : résultats de la campagne de 1999 Philippe Barral

▶ To cite this version:

Philippe Barral. Verdun-sur-le-Doubs "Le Petit Chauvort" (Saône-et-Loire): résultats de la campagne de 1999. Bulletin de l'Association française pour l'étude de l'âge du fer, 2000, 18, pp.41-45. hal-02526894

HAL Id: hal-02526894 https://hal.science/hal-02526894v1

Submitted on 31 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



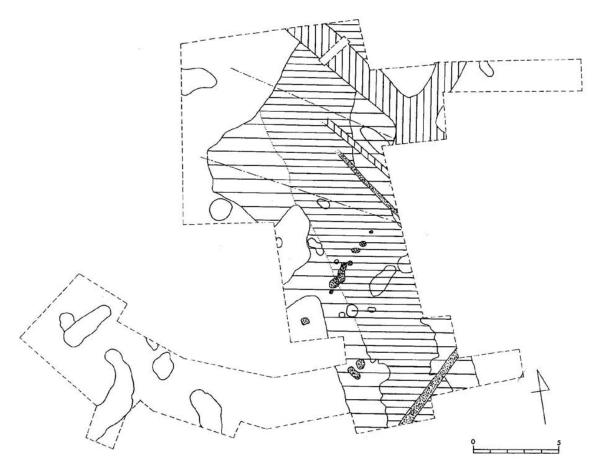
VERDUN-SUR-LE-DOUBS " LE PETIT CHAUVORT " (S.-ET-L.) RÉSULTATS DE LA CAMPAGNE DE 1999

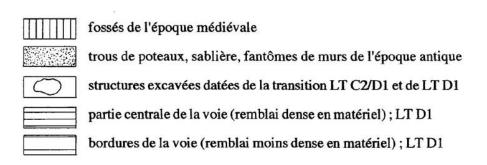
Philippe BARRAL*

L'objectif en 1999 était d'obtenir des données sur la chronologie et la trame de l'occupation dans la partie sud-est du gisement (secteur dit du "Haut des Montots"), zone inexplorée jusqu'à présent en dehors d'une petite fouille de sauvetage de 1974, qui avait livré des témoins

d'activités artisanales liés à une occupation de La Tène C2-D1.

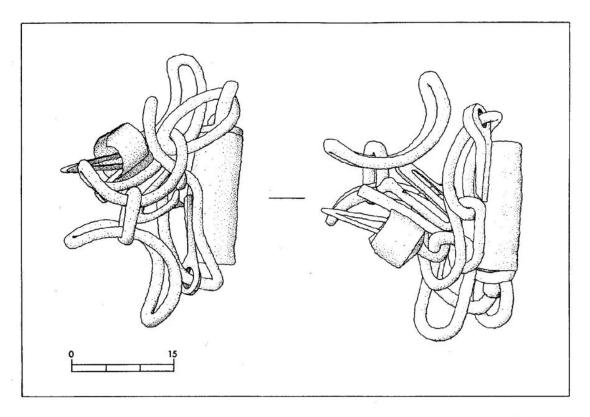
Le décapage extensif réalisé a mis au jour un tronçon de voie dont l'assise est constituée de fragments de faune et d'amphores presque exclusivement. Le tracé et l'orientation de cette voie ont pu être restitués sur une longueur d'environ 200 m, à partir de différents indices (matériel en surface, prospection magnétique de 1998 ...). La reconnaissance de cette voie, dont l'existence avait été postulée par notre prédécesseur A. Guillot, constitue l'information principale de cette campagne.





Plan de phasage des structures mises au jour en 1999 ; 1/200ème.

^{*}Laboratoire de Chrono-écologie, UMR 6565 CNRS/Université de Franche-Comté, Besançon



L'entrave de Verdun vue sous deux angles différents, avant restauration éch. 1/2; dessin S. Bernez.

Dans la partie fouillée, l'occupation, de part et d'autre de la voie, apparaît assez lâche, datable pour l'essentiel de La Tène D1. La densité des structures d'habitat (fosses) paraît moins forte que dans la zone plus au nord fouillée de 1969 à 1998, avec même des vides importants. Il semblerait ainsi que l'on se trouve en bordure méridionale de la partie la plus densément occupée du site, à La Tène D1. Des vestiges matériels d'occupation dès la transition LT C2-D1 sont bien attestés, une seule structure pouvant être identifiée avec cette phase en toute certitude.

Trois nouveaux secteurs d'occupation ont été identifiés cette année à partir de découvertes au sol. Ils occupent une position excentrée par rapport au site principal et livrent, outre des éléments de La Tène finale, des témoins d'occupation antique ou médiévale, voire moderne. Il semble ainsi que des secteurs à occupation longue puissent être discernés, liés de façon évidente à de faibles élévations. Il s'agit là d'une caractéristique essentielle des sites de rive gauche de la Saône dans la Verdunois (sites de Verjux «Es Chezeau» et «Mare Grillot» notamment). Les deux principaux secteurs reconnus, situés au sud-est de la fouille 1999 et assez rapprochés, semblent des-

servis par la voie mise en évidence cette année, dont le tracé se devine au sol en plusieurs endroits. L'un livre en majorité du matériel de l'époque gallo-romaine (Ier-IVème s. au moins), l'occupation de La Tène finale paraissant assez faible. L'autre correspond à une faible éminence d'environ 50 m de diamètre marquée par une assez forte concentration de fragments d'amphores et de céramique. Chronologiquement, le matériel récolté forme un ensemble très cohérent datable de La Tène D2b et de l'époque augustéenne².

On peut déduire de ces données que la voie dont le tracé a été partiellement reconnu en 1999 a fonctionné pendant l'antiquité, voire au-delà. Il est vraisemblable qu'il s'agisse d'un axe très ancien, comme semble l'indiquer la présence sur son tracé ou à proximité immédiate de différents objets dont la chronologie s'étend du Hallstatt D à La Tène finale. On aurait là une voie de rive gauche longeant le cours de la Saône, issue du sud-est, dont le tracé s'infléchirait vers le nord au niveau du méandre du Petit Chauvort pour permettre d'accéder à un gué situé dans la partie la plus resserrée du méandre, gué attesté par des documents du siècle dernier.

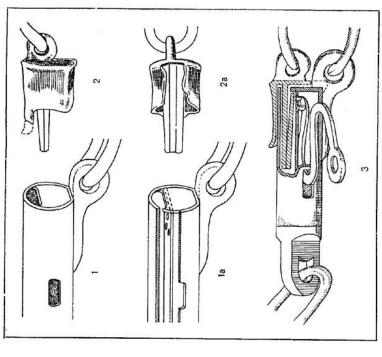


Abb. 42. Eisernes Federschloß mit s-förmigem Schlüssel aus Chalon-sur-Saone. 1.1a.2.2a Zylinderteile in Ansicht und Schnitt. 3 Verriegeltes Schloß im Schnitt. M. 1:3.

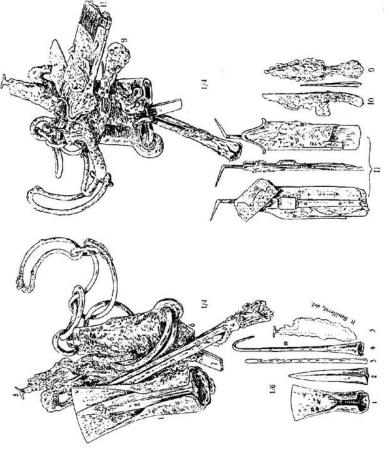


Fig. 30. — Conglomérat d'objets de fer (face antérieure). Entraves, hache, couteau, etc.

te. rat. Entraves, fragment d'épée, couteau, pointe de javelot. Lit de la Saône, à Chalon. Fig. 31. -- Face postérieure du même conglomé-

(Collection Millon).

fig.

: entraves de Chalon-sur-Saône "Benne Lafaux" ; extrait de Déchelette 1913, fig. 30-31.

fig. : fonctionnement du cadenas tubulaire des entraves type Chalon-Glanon-Verdun; extrait de Jacobi 1974, fig. 42.

Le matériel encore très abondant et varié cette année, comprend plusieurs pièces de grand intérêt, dont une entrave de prisonnier, en contexte bien daté, et une série de petits objets liés à la métallurgie du bronze, qui se trouvaient concentrés dans le remblai de la voie, sur une surface de quelques m². Les structures d'atelier correspondantes, situées probablement dans un environnement proche, restent à découvrir. Il n'est cependant pas certain qu'elles aient été conservées, l'érosion ancienne du site paraissant importante. La fouille de 1999 apporte donc des compléments d'information importants en ce qui concerne l'extension, l'organisation et l'évolution de l'habitat.

Une entrave de prisonnier en fer, en contexte daté

L'entrave a été trouvée dans le remblai de la voie dégagé dans la partie sud-est du sondage. Cette entrave était " en paquet ", et le dessin qui en a été fait avant restauration montre qu'elle est complète et dispose même de sa clé (fig., vue de droite). Elle était prise dans la couche de remblai, dans une partie très dense en fragments d'amphores et de faune. On peut songer à un objet perdu, isolé, mais il se trouve que cette pièce volumineuse voisine une pelle à feu et toute une série de petits objets de bronze, clairement identifiables comme des résidus de métallurgie du bronze. Il vaut donc mieux envisager que tous ces objets métalliques forment un ensemble cohérent.

Du point de vue chronologique, cette entrave peut être datée au plus tard de la fin de La Tène D1, en fonction du faciès du matériel contenu dans la couche de remblai. Une datation plus fine pourra être proposée, une fois l'analyse détaillée du matériel terminée.

Du point de vue typologique, l'entrave de Verdun vient rejoindre les trois exemplaires de Chalon (S.-et-L.) "Benne Lafaux ", découverts en 1869³ (fig.) et l'exemplaire de Glanon (C.-d'O.), découvert en 1981⁴, qui tous proviennent de la Saône. Un exemplaire de même type a été trouvé récemment dans un fossé de "ferme indigène ", à Herblay (V. d'O.)⁵.

Ces entraves se composent de deux segments de chaîne à maillons cintrés et " d'une serrure constituée d'un bloc-cadenas et d'un bloc-ressort "6. Le fonctionnement de ce type de serrure a été décrit par G. Jacobi⁷. Ces entraves diffèrent par certains points. Si les exemplaires de la Saône paraissent strictement identiques (il faudrait cependant vérifier que les dimensions sont les mêmes, notamment en ce qui concerne le diamètre d'enserrement des segments de chaîne), celui d'Herblay se distingue par la forme de sa clé (clé coudée et non en S ou de type "homme") et par le diamètre resserré des chaînons (passage de 8/9 cm), qui exclut une utilisation comme entrave de cou.

L'entrave d'Herblay avait été datée au moment de sa découverte de la première moitié du Ier s. av. n. è., datation considérée comme une hypothèse basse par S. Marion (rens. oral.), après étude du matériel de la ferme, qui ressortit clairement de la phase LT D1, pour l'essentiel.

L'entrave de Verdun constitue donc le deuxième exemplaire issu d'un contexte chronologique fiable, daté de la fin de La Tène D1 au plus tard (vers 90-80 av. n. è.), ce qui réduit définitivement à néant les réticences de certains auteurs⁸ à dater ce type d'objet de la période gauloise. On notera cependant que si l'entrave de Glanon, sans contexte archéologique, ne pouvait être datée, il n'en allait pas de même des entraves de Chalon, retrouvées dans un conglomérat chronologiquement très homogène, puisque composé d'objets tous datables de La Tène C2-D1 (fig.). Pour Chalon et Glanon (et pour d'autres découvertes, par exemple celle de Llyn Cerrig Bach⁹), le contexte de trouvaille et les associations disponibles vont clairement dans le sens de dépôts votifs, ce qui confère à ce type d'objet un statut particulier. L'hypothèse qu'elles aient été destinées à des prisonniers de haut rang (et non à des esclaves), paraît très vraisemblable 10. Ce dossier mériterait d'être repris, à la lumière des découvertes récentes.

2 On note en particulier un faciès numismatique bien différent de celui de l'horizon LT D1 du Petit-Chauvort.

³ J. Déchelette, *La collection Millon, antiquités préhistoriques et gallo-romaines*, Paris : Geuthner, 1913 (p. 184-188 et pl. 38-40)

⁴ A. Daubigney, J.-P. Guillaumet, L'entrave de Glanon (C.-d'O.). Les Eduens et l'esclavage, in *Les Ages du Fer dans la vallée de la Saône (VIIè-Ier siècles avant notre ère)*, actes du 7ème colloque de l'A.F.E.A.F. tenu à Rully en 1983, *R.A.E.*, 6ème. sup., C.N.R.S., 1985, p. 171-177.

⁵A. Valais, La ferme des Fontaines à Herblay (Val d'Oise), in O. Buchsenschutz, P. Méniel éd. Les installations agricoles de l'Age du Fer en Ile-de-France, Paris, Presses de l'ENS, 1994, p. 113-123 (Etudes d'Hist. et d'Arch. vol. 4); A. Valais, Culture matérielle et activités, in Le passé à la loupe. Enquête sur 50 siècles d'habitat à Herblay, en bord de Seine, éd. du Musée Archéologique Départemental du Val-d'Oise, p. 100-117.

⁶Description reprise de Valais 1994, p. 113.

⁷ G. Jacobi, Werkzeug und Gerät aus dem Oppidum von Manching, Die Ausgrabung in Manching, vol. 5, Wiesbaden: Steiner, 1974 (abb. 42).

⁸ Cl. Rolley, Les bronzes grecs et romains : recherches récentes, *RA*, 2, 1994, p. 323-345.

⁹ S. Green, Le dépôt votif de Llyn Cerrig Bach, in *Les Celtes*, catal. expo. Palazzo Grassi, Venise, 1991, p. 609.

10 Daubigney, Guillaumet 1985, op. cit.